

# VAE

validation des acquis  
de l'expérience

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES



Accompagnement



En présentiel  
et/ou distanciel



20 heures



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif qui permet de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises au cours des années d'activité (salariée, bénévole, syndicale, associative...).

La V.A.E. permet de valider un titre, un diplôme ou un CQP inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

## Objectifs

Proposer un accompagnement individuel personnalisé à la préparation de la validation :

- rédaction du dossier de demande de V.A.E
- préparation à la validation et à la rédaction du dossier de validation des compétences
- préparation à l'entretien avec le jury

## Domaines

Agriculture • Environnement  
et Durabilité • Education Canine

## Modalités

20h d'accompagnement pour préparer l'ensemble de la validation de façon optimale.

Dans le cas où des éléments du référentiel diplôme (UC) sont déjà validés, un accompagnement au prorata des éléments restant à valider est proposé.

## LES +

- + un accompagnement en **présentiel** ou à **distance**
- + un suivi **personnalisé** et **planifié**
- + une **motivation** entretenue tout au long du parcours



## Déroulé

Evaluation des besoins du candidat à partir d'un échange (en présentiel ou à distance)

Etude du référentiel professionnel du diplôme envisagé

Aide à la préparation du dossier de demande de recevabilité

Organisation du travail et planification de l'accompagnement

Aide à l'exploitation des compétences du candidat en lien avec le vécu et le diplôme envisagé

Construction du dossier à remettre pour la certification

Préparation à l'entretien

## Évaluation

Etude du dossier et entretien avec un jury composé de professionnels et d'institutionnels du domaine concerné

## Chiffres clés

données issues de la session 2020

Réussite à l'examen



Satisfaction



## Financement

Tarifs  
nous consulter

Financements possibles :

- > Financement personnel
- > Compte Personnel de Formation
- > Financement du Conseil Régional
- > Financement de Pôle Emploi
- > OPCO

## Public visé et pré-requis

- > Toute personne ayant eu une expérience professionnelle (emploi ou apprentissage) et/ou bénévole de 1610h justifiée
- > Le dispositif demande du temps et de l'implication personnelle importante

### Modalités

Prendre contact avec le CFPPA

**Responsable de formation**  
Philippe DUMONT  
**Secrétariat pédagogique**  
Isabelle DELAGUETTE

02.33.28.71.59  
cfppa.sees@educagri.fr  
[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)